

INFOS' CHASSE 67

LE MAGAZINE
DES CHASSEURS DU BAS-RHIN



FÉDÉRATION DES
CHASSEURS DU BAS-RHIN

N°71 DÉCEMBRE 2017

Joyeuses fêtes de fin d'année

Gérard Lang,
les membres du conseil d'administration,
le personnel de la FDC 67, les opérateurs du Cyné'Tir, les
moniteurs du Ball-trap et la rédaction
vous souhaitent de joyeuses fêtes
de fin d'année.

**Fermeture de la FDC 67
entre Noël et Nouvel an
Voir page 3**

NOUVEAU RANGE ROVER VELAR

PARFOIS, LES MOTS SONT INUTILES



ABOVE & BEYOND



Aucun mot n'est assez fort pour décrire le design
avant-gardiste du nouveau Range Rover Velar.

Venez le découvrir chez votre concessionnaire :

Land Rover Strasbourg

03 88 18 44 40

www.land-rover-strasbourg.fr

Nouvelle Adresse : 42 Rue des Tuileries 67 SOUFFELWEYERSHEIM

ABOVE & BEYOND : Franchir de nouveaux horizons.

Range Rover Velar : Consommation mixte Norme CE 1999/94 (L/100km) : de 5,4 à 9,4 - CO₂ (g/km) : de 142 à 214

Une Concession
groupe **hess**



Estelle Glattard
Directrice



Hugui Boquel
Responsable
du service administratif
03 88 79 83 81



Camille Ferrer
Comptabilité



**Alexandra
Barthel-Dick**
Secrétariat



Valérie Villard
Secrétariat



Patrick Jung
Responsable
du service technique
06 80 74 70 39



Nicolas Braconnier
Technicien chef
06 80 74 71 61



Romain Weinum
Agent technique
06 86 80 24 85

Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin

Espace Chasse et Nature • Chemin de Strasbourg • 67170 Geuderthheim • **Tél. 03 88 79 12 77**

Fax : 03 88 79 33 22 • Courriel : fdc67@fdc67.fr • Internet : www.fdc67.fr

Horaires de réception et accueil téléphonique : **du mardi au vendredi de 10h à 16h** sans interruption

Cordonnées GPS : Latitude 48° 41' 31.27 N - Longitude 7° 45' 35.00 E - ou Maison forestière Sandgrube - 67170 Geuderthheim

S O M M A I R E

Formation	4-5
PPV, nouvelles modalités	6
L'éviscération verticale	8-9
Plan de chasse	10
Histoire	12-13
Le Miscanthus	14-15
Compte-rendu	16
Vie des associations	18
Messes de Saint Hubert	19
Brèves	20
Petites annonces	22



FÉDÉRATION DES
CHASSEURS DU BAS-RHIN

Infos'Chasse 67
vous est distribué gratuitement
six fois par an grâce notamment
au soutien de tous les annonceurs.

**Merci de les privilégier
lors de vos achats.**

Fermeture de la FDC 67 entre Noël et Nouvel An



**Fermeture de la FDC 67
entre Noël et Nouvel an**

**Les bureaux de la Fédération
des Chasseurs du Bas-Rhin seront fermés
à partir du vendredi 22 décembre 2017 à 16h
avec une réouverture au public le mardi 2 janvier 2018 à 10h**

Pensez à prendre quelques précautions (kits trichine)
et vérifications (validations de permis) pour passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Permis - Trichine

Validation Permis 2017/2018

Si vous chassez durant cette période, pensez dès à présent :

- à valider votre permis de chasser si nécessaire,
- à valider un permis temporaire si vous êtes invité ailleurs,
- à prendre le timbre sanglier du FIDS si vous êtes invité à chasser sur une commune limitrophe d'un département voisin 67 - 68 ou 57.

Pour pouvoir être traitées avant notre fermeture annuelle, les commandes par courrier ainsi que les paiements par virement devront nous parvenir au plus tard le 20 décembre 2017. Au-delà de cette date, vous pourrez effectuer vos validations à notre siège de Geuderthheim le 20 décembre 2017 de 10h à 12h (bureaux fermés l'après-midi) et les 21 et 22 décembre 2017 de 10h à 16h en continu.

Trichine

- Le ramassage des kits trichine se fera le mercredi 27 décembre 2017 aux horaires habituels ainsi que le mardi 2 janvier 2018.
- Vérifier que votre stock de kits trichine soit suffisant jusqu'à notre retour le 2 janvier 2018. Les résultats seront connus vendredi soir, au plus tard.

Frimas d'hiver

En cas de verglas ou de neige abondante persistante, l'accès à l'Espace Chasse et Nature est difficile. Merci de vérifier par téléphone l'ouverture de la FDC 67 avant de vous déplacer : **Tél. 03 88 79 12 77**

Les formations récentes de la FDC 67

Permis de chasser

À ce jour, 3 sessions de formations et 5 sessions d'examen ont eu lieu et les deux dernières sessions d'examen sont en cours.

Pourtant, il nous est possible de dégager quelques chiffres pour l'année 2017. Ainsi, sur 268 convocations (ce qui ne correspond pas exactement au nombre de candidats, certains passant l'examen plusieurs fois!) 180 ont été reçus, soit 67,16%. 59 ont été éliminés à la partie pratique et 16 ont été ajournés (échec à la partie théorique!) et 13 ont été absents. Ces résultats nous placent dans la moyenne nationale.

Malheureusement, nous déplorons une augmentation du taux d'absentéisme cette année: par exemple, sur la session du 1^{er} septembre sur 53 candidats convoqués, 5 se sont désistés avant et le jour J, nous avons dû constater... 15 absents!

Ce dernier constat a conduit la FDC 67 à prendre de nouvelles mesures afin de limiter l'absentéisme, tant à l'examen qu'aux formations, avec l'instauration d'une caution de 100€ qui sera encaissée en cas d'absence non justifiée. En contrepartie, à compter du 1^{er} janvier 2018, afin de récompenser les candidats, ceux qui seront reçus à l'examen avec la note maximale de 31/31 se verront offrir les frais d'inscription à la formation et leur première valida-



tion du permis de chasser. Pour information: sur les 180 candidats déjà reçus cette année, 18 ont obtenu la note maximale (soit 10%). Félicitations à nos lauréats ayant fait un parcours sans faute, que nous avons l'honneur de vous présenter, avec leur accord, *page ci-contre*.

Formations et examens 2018

Le calendrier 2018 sera prochainement mis en ligne sur notre site www.fdc67.fr.

Chasse à l'arc

Le 8 octobre dernier s'est tenue la formation chasse à l'arc qui a réuni une vingtaine de participants. Le matin, après une première partie théorique en salle comprenant les consignes de sécurité et réglementations ainsi que les différents procédés de chasse, les formateurs, Renaud Gerst, Laurence Lang et Laurent Busche ont présenté les matériels de chasse: arcs, flèches et autres accessoires. Après un repas pris en commun, les candidats se sont retrouvés en extérieur pour une for-



Les différents écrans récepteurs de plombs permettent d'évaluer la gerbe et la dispersion des plombs selon les distances



Nicolas Braconnier, technicien chef - FDC 67, entouré de M.M Patrice Thomas et Philippe Hasson, candidats à la formation tir à plomb

mation pratique. Ils ont pu observer et mettre en pratique les différentes techniques de tir. Cette promotion a d'ailleurs eu le privilège de tester en primeur les arcs à poulies nouvellement acquis par l'ACABR grâce à la FDC 67.

Les candidats 2017 auront encore l'occasion de participer à une nouvelle formation pratique complémentaire au printemps 2018.

Tir à plomb du chevreuil

Le mardi 31 octobre a eu lieu la formation «Tir à Plomb du Chevreuil». Au programme : une première partie théorique en salle sur les bases juridiques du tir du chevreuil à plomb, les fondements en matière de sécurité, les risques de ricochets selon les munitions employées (grenailles et balles), l'estimation des distances de chute des projectiles selon le diamètre des grenailles, les dispersions à des distances allant de 15 m à 35 m, l'anatomie et les points visés sur le chevreuil, l'état de la venaison après un tir à la grenaille à la distance de 15 m.

Puis présentation de vidéos de situations à risques et reconstitution d'un accident de chasse de sensibilisation. Les candidats se sont ensuite rendus au Cyné'Tir où ils ont pu s'entraîner sur des vidéos choisies de tirs sur chevreuils et entraînement lièvres, pour terminer au Herrenwald avec des tirs d'éparpillements en situation au calibre 12 en grenaille n°1 et n°2 (15, 20, 25, 30 et 35 mètres) puis tir en situation au «rabbit».

Quelques lauréats de l'examen du Permis de chasser avec note maximale



Claudia STUMPF



Frédéric BURG



Yannick WOLFROMM



Antonio HUERTAS



Joris MEYER



Stéphanie FORNES



Léon MINKER



Antoine DECKER



Ridha BIBI



Dominique LEHMANN



marc Meisberger Armurier

03 88 32 03 94 (sur RDV)

23 rue des Hallebardes (entrée 18 rue du Sanglier) - 67000 Strasbourg

Retrouvez-nous très prochainement sur www.meisberger.fr

- Armes
- Lunettes
- Munitions
- SAV

Peste porcine classique : clap de fin

Épidémiosurveillance : nouvelles modalités

La déclaration d'un cas de peste porcine classique (PPC) chez un sanglier sauvage dans le massif des Vosges du Nord en avril 2003 avait conduit à organiser un programme de vaccination orale des sangliers sauvages entre août 2004 et juin 2010. Après plusieurs années d'efforts collectifs, la maladie a été contrôlée et les restrictions en zone infectée (ZI) dans la région des Vosges du nord ont été levées par la Commission Européenne le 14 novembre 2011.

La surveillance a cependant été poursuivie dans l'ancienne ZI mais levée dans la zone d'observation (ZO) associée. En effet, il était impossible à ce stade de certifier que le virus ne continuait pas de circuler à très bas bruit du virus dans le continuum forestier des Vosges-Palatinat. Par ailleurs, une zone de surveillance (ZS) frontalière de 10 km de large au sud du Luxembourg et de la Sarre a fait l'objet d'une surveillance programmée jusqu'en octobre 2013.

La surveillance qui a reposé sur la participation active des chasseurs, s'est

peu à peu allégée pour s'arrêter, sous cette forme (prélèvements sur animaux chassés), à la fin de la saison 2016/2017.

De nouvelles modalités de surveillance ont été définies à partir de la saison 2017/2018.

Il s'agit de surveiller les sangliers morts ou moribonds (collecte pour analyse au laboratoire) ainsi que les carcasses de sangliers abattus à la chasse (recherche de lésions).

Si un chasseur observe un cadavre de sanglier en milieu naturel ou au bord d'une route, un animal moribond sans cause évidente d'affaiblissement ou une carcasse suspecte (avec des hémorragies = points rouges sur reins, cœur, rate, ganglions..., une rate hyper développée, un foie jaune et du liquide dans les cavités abdominale ou thoracique), il doit prévenir un des référents du département :

FDC 67 : 03 88 79 12 77

Correspondant SAGIR FDC 67 :
06 80 74 70 39 (Patrick Jung)

Service Départemental de l'ONCFS 67 : 03 88 70 48 59

Correspondant SAGIR ONCFS :
06 17 11 41 47 (Guillaume DUTT),
Chef de service : 06 20 78 56 61
(Jean-Michel Lutz).

Le référent lui donnera la marche à suivre.

Quelques précautions

- Les Pestes Porcines sont des maladies contagieuses et transmissibles aux porcs domestiques mais pas à l'homme.
- Il est donc important d'éviter tout contact avec les élevages de porcs et il faut laver soigneusement tous les habits et équipements qui ont pu être en contact avec une carcasse suspecte.
- Si vous devez déplacer un cadavre, le manipuler avec des gants et se laver les mains après manipulation. ■

Une réunion est organisée le vendredi 8 décembre à 18h à la salle des fêtes de La Petite Pierre, pour présenter ce nouveau dispositif et remercier tous les acteurs concernés par le travail accompli jusque-là.

Liste des communes concernées

- | | | | |
|-----------------------------|---------------------------|--------------------------------|-----------------------|
| 1. Adamswiller | 22. Gumbrechtshoffen | 44. Niedersteinbach | 65. Schoenbourg |
| 2. Asswiller | 23. Hinsbourg | 45. Oberbronn | 66. Schoenenbourg |
| 3. Bischholtz | 24. Hoffen | 46. Oberhoffen-les-Wissembourg | 67. Sultz-sous-Forets |
| 4. Bouxwiller | 25. Hunspach | 47. Obersoultzbach | 68. Sparsbach |
| 5. Bust | 26. Ingolsheim | 48. Obersteinbach | 69. Steinseltz |
| 6. Butten | 27. Ingwiller | 49. Offwiller | 70. Struth |
| 7. Cleebourg | 28. Keffenach | 50. Petersbach | 71. Tieffenbach |
| 8. Climbach | 29. Kutzenhausen | 51. La Petite-Pierre | 72. Uhrwiller |
| 9. Dambach | 30. Lampertsloch | 52. Pfalzweyer | 73. Uttwiller |
| 10. Diemeringen | 31. Langensoultzbach | 53. Preuschoorf | 74. Volksberg |
| 11. Dossenheim-sur-Zinsel | 32. Lembach | 54. Puberg | 75. Waldambach |
| 12. Drachenbronn-Birlenbach | 33. Lichtenberg | 55. Ratzwiller | 76. Weinbourg |
| 13. Durstel | 34. Lobsann | 56. Reichshoffen | 77. Weislingen |
| 14. Eckartswiller* | 35. Lohr | 57. Reipertswiller | 78. Weiterswiller |
| 15. Erckartswiller | 36. Mackwiller | 58. Retschwiller | 79. Wimmenau |
| 16. Ernolsheim-les-Saverne* | 37. Memmelshoffen | 59. Riedseltz | 80. Windstein |
| 17. Eschbourg | 38. Menchhoffen | 60. Rosteig | 81. Wingen |
| 18. Froeschwiller | 39. Morsbronn-les-Bains | 61. Rothbach | 82. Wingen-sur-Moder |
| 19. Frohmuhl | 40. Mulhausen | 62. Rott | 83. Wissembourg |
| 20. Goersdorf | 41. Neuwiller-les-Saverne | 63. Saint-Jean-Saverne* | 84. Woerth |
| 21. Gundershoffen | 42. Niederbronn-les-Bains | 64. Schillersdorf | 85. Zittersheim |
| | 43. Niedersoultzbach | | 86. Zinswiller |

* Communes partiellement dans la zone

OPERATION COMMERCIALE NOEL

DECATHLON

HAGUENAU

DU LUNDI AU VENDREDI

DE 9H30 À 19H30

LE SAMEDI DE 9H À 19H

GEISPOLSHEIM

DU LUNDI AU SAMEDI

DE 9H À 19H30

GILET CHIEN SUPERTRACK



~~99,99~~

79,99

Conçu pour le traqueur en battue de grand gibier.
Gilet de protection anti-perforation pour chien.
Complexe 5 couches de tissu dont trois couches
de protection en aramide.

Réf : 8395567

*Offre valable du 01/12/17 au 23/12/17 dans vos
magasins Decathlon Geispolsheim et Haguenau*

SOLOGNAC
RESISTANT GEAR.

FUCHS INDUSTRIE FRANCE

Herrlisheim Tél : 03.88.55.33.55

www.fuchs-industrie.fr



Epices, Additifs et Technologie



L'éviscération verticale du grand gibier



L'éviscération verticale est la pratique la plus hygiénique et de loin la plus confortable. Les déchets sont récupérés dans un bac placé en-dessous du portique.



Les organes rouges et le tube digestif sont descendus par gravité et les parties nobles ne sont pas souillées.

L'éviscération horizontale au sol en forêt n'est pas recommandée en raison des germes pathogènes du sol qui risquent de souiller la carcasse. L'éviscération horizontale sur un trépied ou sur une table, si elle est plus hygiénique que la précédente, ne ménage pas la personne qui vide le gibier de par sa position courbée.

L'éviscération verticale est la pratique la plus hygiénique, et de loin la plus confortable. Certains ateliers de traitement exigent, pour des raisons d'hygiène alimentaire, une éviscération verticale du gibier.

Nous avons déniché pour vous un portique d'éviscération idéal pour vider le grand gibier.

Une pratique à recommander

Il y a 50 ans, quand la France était encore un pays agricole, l'éviscération verticale des cochons domestiques de la ferme était la règle. Deux crochets, un palan et une échelle et c'était parti pour la « cochonaille ». On ne parlait

Enfouissement des sous-produits de gibier sauvage

Le code rural prévoit également la possibilité d'enfouissement des sous-produits de gibier sauvage, mais les conditions ne sont pas précisées. Un tel enfouissement met les déchets à l'abri des recycleurs aérobies et n'est donc pas à recommander. ■

pas d'hygiène, de santé publique mais on l'appliquait déjà dans les fermes. Tout était récupéré chez le cochon, du sang pour le boudin, les parties grasses pour les « Gebrädelldi », le poumon, le cœur, le foie, les reins, le filet, les jambons etc. et les testicules. On a redécouvert récemment que « tout est bon chez le cochon ».

Combien de fois avons-nous redécouvert que la connaissance du passé était le « guide line » de l'avenir. Il en est de même pour l'éviscération du gibier.

Nous avons récemment appris qu'e la société Effichasse commercialise un portail d'éviscération en mélèze avec treuil, qui remplace avantageusement l'échelle et le palan du passé et permet une éviscération « propre » à hauteur



Même en lavant la carcasse après une éviscération horizontale, le résultat ne sera pas aussi propre.

Dispositions recommandées concernant les déchets de gibier sauvage tué à la chasse

SDGC 2006-2018 Annexe VI Guide Line déchets page 7

- Les déchets d'éviscération générés au cours d'une journée de chasse peuvent être laissés sur place, à condition de n'abandonner que des produits unitaires dans des endroits non fréquentés par le public et si possible recouverts par des feuilles et à moins de 30 mètres d'un cours d'eau (ne pas abandonner les produits de l'éviscération d'un grand nombre d'animaux en un seul endroit, voire à côté du local de chasse).
- Les sous-produits de gibier de catégorie 3 (déchets de découpe) peuvent emprunter le circuit des ordures ménagères classiques dès lors qu'ils ne dépassent pas les quantités produites par un ménage (cas de l'autoconsommation).
- Quand les quantités de déchets de catégorie 3 (déchets de découpe tels que têtes, pattes, peau etc.) sont importants, le recours à l'équarrissage s'impose.

réglable qui évite de malmenier le dos de la personne qui éviscère le gibier. Le treuil, capable de lever 250 kg, permet de hisser cerf, chevreuil et sanglier à la bonne hauteur. Le portail d'éviscération est exposé momentanément à l'entrée du Cyné'Tir. Il ne manque qu'un écarteur de pattes à deux crochets pour suspendre le gibier aux pattes arrières que vous trouverez dans les magasins de chasse locaux.

L'éviscération verticale pour le gibier est la pratique la plus hygiénique et de loin la confortable

En cas de balle propre (thorax, tête), les organes rouges et le tube digestif descendront par gravité. Les parties nobles, gigots, filet, etc. ne seront pas souillés par le contenu stomacal en cas de dérapage avec le couteau. En cas

de balle sale (abdomen, ou abdomen gigues, etc.), l'estomac et le contenu stomacal descendront par gravité sans trop souiller les parties nobles, gigots, filet, etc. Nous ne vous donnerons pas de marche à suivre pour le détail de l'éviscération que vous connaissez sans doute mieux que nous. Les déchets sont récupérés dans un bac placé en-dessous du portique.

Gérard Lang

Communiqué de presse de la Fédération Nationale des Chasseurs

C'est une ouverture de la chasse qui se place sous de bons auspices : la hausse des candidats au permis de chasser se confirme. Entre 2015 et 2016 le nombre de candidats a augmenté de 14 %. En 10 ans, ce chiffre enregistre un accroissement de 64 % ! En tout 37 099 candidats ont passé les épreuves techniques et pratiques en 2016. La tranche d'âge la plus représentée parmi ces nouveaux chasseurs est celle des moins de 20 ans chez les hommes et la tranche des 20/30 ans chez les femmes. La gente féminine représente désormais 10 % des candidats au permis de chasser contre 8 % en 2016. Une féminisation qui se ressent désormais sur les réseaux sociaux : l'un des plus importants bloggeurs web est une chasseresse. Selon Willy Schraen Président de la Fédération Nationale des

Augmentation spectaculaire des nouveaux chasseurs en France

Chasseurs cet engouement s'expliquerait par un regain d'intérêt pour la pratique cynégétique dans notre pays. « Il est clair que ces augmentations, enregistrées depuis plus d'une dizaine d'années, sont très encourageantes. Ces candidats, ce sont autant de nouveaux chasseurs qui remplacent progressivement ceux qui décident de s'arrêter. Certains veulent voir la chasse comme une passion vieillissante, voire dépassée ou obsolète alors qu'il n'en est rien. Ces chiffres le prouvent ! Ces bons résultats démontrent également que les initiatives du monde de la chasse en faveur de la promotion de l'activité portent leurs fruits », explique-t-il.

L'amélioration de l'accès à l'examen du permis de chasser, la multiplication des actions de communication, notamment des opérations telles qu'Un Dimanche à la Chasse, expliqueraient en partie ce phénomène. Cette tendance confirme

également la volonté du grand public de rechercher une vie au contact de la nature et de privilégier la consommation de gibier sauvage. Ces phénomènes sociétaux sont encouragés par des populations de gibiers qui se portent bien dans notre pays.

Ces augmentations placent la France comme le leader européen en nombre de chasseurs. 5 millions de français sont détenteurs actuellement d'un permis de chasser et 1,2 million le valident chaque année pour pratiquer l'activité cynégétique sur les territoires. 48 % d'entre eux s'impliquent au quotidien dans le bénévolat, représentant plus de 78 millions d'heures à s'occuper des milieux et des espèces¹.

9 septembre 2017
à Issy-les-Moulineaux

1. Source: Etude BIPE 1 2015.

Comment remplir son plan de chasse



Comment remplir votre plan de chasse ?

- 1-** Vous estimez le nombre minimum d'animaux à prélever dans votre lot pour atteindre ou conserver l'équilibre sylvo-cynégétique. Cette estimation se fait de préférence avec l'aide de vos responsables de GGC qui pourront ainsi porter votre demande au groupe sectoriel.
- 2-** Vous choisissez dans la grille ci-contre le minimum et les attributions correspondantes dans les autres catégories.
- 3-** Vous reportez le nombre de chaque catégorie C3, C1, B, FC ainsi trouvé sur la demande de plan de chasse.
- 4-** Vous renvoyez la demande de plan de chasse pour **le 20 février 2018**.

Remarques

Vos plans de chasse doivent correspondre à la réalité du terrain. Cette réalité, qui mieux que vous les chasseurs serait en mesure de l'apprécier.

Il est primordial d'assister aux réunions organisées par votre GGC au début du mois de février pour définir avec leurs responsables le nombre d'animaux minimum à prélever dans votre lot.

Vous trouverez également ces mêmes règles d'attribution des bracelets au dos de la demande de plan de chasse.

Pour le plan de chasse chevreuil : respectez la règle d'attribution de 1/3 de brocards et 2/3 de chevrettes.

La demande de plan de chasse chevreuil correspond théoriquement à l'attribution (sauf cas particulier, toute modification doit alors être justifiée).

Attention

Vos demandes de plan de chasse seront aussi consultées en cas de non réalisation des *minima*. Des demandes supérieures aux *minima* finalement accordées par la CDCFS et l'administration risquent de vous desservir en cas de verbalisation pour non réalisation. ■

ANNEXE XI - C

Grille de répartition des bracelets 2012-2018

La fourchette maxi/mini doit se rapprocher d'un coefficient de 1.40

0 mini	➔ 1 B + 1 FC + 1 C1	(pas d'attribution de C3)
1 mini	➔ 1 B + 2 FC + 0 C1 + 1 C3*	
2 mini	➔ 2 B + 2 FC + 1 C1 + 1 C3	
3 mini	➔ 2 B + 3 FC + 1 C1 + 1 C3	
4 mini	➔ 3 B + 3 FC + 1 C1 + 2 C3	
5 mini x 1.50	= 8 ➔ 3 B + 4 FC + 1 C1 + 2 C3	
6 mini x 1.45	= 9 ➔ 4 B + 3 FC + 2 C1 + 2 C3	
7 mini x 1.40	= 10 ➔ 4 B + 4 FC + 2 C1 + 2 C3	
8 mini x 1.40	= 11 ➔ 4 B + 5 FC + 2 C1 + 2 C3	
9 mini x 1.40	= 13 ➔ 5 B + 5 FC + 3 C1 + 2 C3	
10 mini x 1.40	= 14 ➔ 6 B + 5 FC + 3 C1 + 3 C3	

et ainsi de suite.

*Libre choix au groupe sectoriel de proposer 1C1 OU 1C3

Le C4 ne fait pas partie du minimum

L'attribution du bracelet C4 n'est donc pas régie par la grille et ne fait pas partie de la demande du chasseur. Le bracelet C4 sera proposé uniquement par le groupe sectoriel en cas de déficit du tir des daguets du secteur. Cette attribution ne se fera pas nécessairement aux lots en déficit de daguets. ■

Extrait de la demande de plan de chasse

A remplir par le demandeur									
IV - Estimation de la population et demande	Espèces soumises au tir qualitatif					Espèces non soumises au tir qualitatif			
	Cerfs ou daims		Biche ou daine	Jeune	Minimum estimé et souhaité	Brocard		Chevrette	
	C3/D3	C1/D1	B/DA	FC/FD		Min	Max	Min	Max
Effectif total présent sur le lot estimé par le demandeur									
Nombre de têtes demandées pour la campagne									

Votre prochaine voiture neuve... beaucoup... MOINS CHÈRE

L'achat d'un véhicule représente une part importante du budget des ménages et des entreprises, le réduire sans compromettre la qualité du produit et des services afférents, est la solution proposée par la société Klein Inter Autos (K.I.A.).

À votre service depuis 25 ans et bien avant l'avènement de la monnaie unique, Christophe Klein a compris quels sont les bons côtés de l'Europe et en a fait profiter ses clients. Chaque pays membre de l'Union européenne applique un taux de TVA variable, ce à quoi s'ajoutent des offres commerciales spécifiques à chaque constructeur. Le résultat est une différence de prix pouvant atteindre de 10 à 35%, par rapport à la France. Basée à Erstein, K.I.A. importe des voitures neuves d'Espagne, d'Autriche ou d'autres pays membres de l'U.E. et les livre clefs en mains à l'endroit de votre choix, en s'occupant de toutes les démarches administratives. Selon C. Klein « le client choisit sa voiture, la couleur et les éventuelles options, nous nous occupons du reste, c'est simple comme bonjour ». De plus, les délais de livraison ne sont pas plus longs qu'en France, K.I.A. affrétant une flotte de camions sillonnant l'Europe en permanence. La garantie et le S.A.V. sont assurés par le réseau de concessionnaires dans toute l'Europe, au même titre que pour les véhicules achetés en France, c'est à dire au minimum 2 ans.

Pour les entreprises, K.I.A. propose non seulement des véhicules de type fourgons mais aussi la transformation de la plupart des modèles en véhicules utilitaires à TVA récupérable, moyennant un forfait de 500 Euros HT. Avantage : ces véhicules VU sont re-transformables en version VP après amortissement.



Christophe Klein, chasseur passionné avec 28 permis à son actif

Avec une moyenne de 300 clients par an,
Klein Inter Autos
a fait la preuve de son sérieux, à vous de faire
des économies sur votre prochaine voiture !

KLEIN INTER AUTOS

5 rue Ste Anne - 67150 Erstein

Tél. 03 88 98 80 11

www.kleininterautos.com

kleininterautos@9business.fr



Christian Veltz

Diplômé de l'Ecole d'armurerie de Ferlach

Président des Trompes de Chasse de Mollkirch

Enfin la superbe nouvelle réalisation de la
rue Baegert terminée Christine et Christian
Veltz vous déroulent le tapis rouge

**NOUVELLE
COLLECTION**

LA CHASSE, UNE PASSION PARTAGÉE

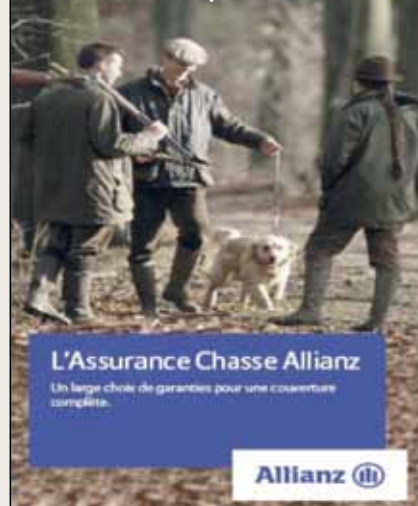
S'Jaejer-Stuebel

ARMURERIE VELTZ

24 rue du Général Baegert • 67210 Obernai • Tél. 03 88 95 65 41

Parking 100 places (Place des Fines Herbes) • 20 mn gratuites
Stand de tir à 5 mn du magasin

Vivez votre passion
en toute tranquillité !



**ASSURANCES
GREBMAYER**

WISSEMBOURG

11 Rue de la République - Tél. 03 88 54 87 54

HAGUENAU

5 Rue du Puits - Tél. 03 88 63 94 94

Mail : grebmayer.wissembourg@allianz.fr

Multirisque Association de Chasse

(Association - Groupement
Particulier)

- Dommages aux biens de l'Association : Chalet de chasse, dépôts et leur contenu, y compris chambres froides et venaisons.
- Responsabilité Civile Association de chasse (organisateur de chasse, manifestations à caractère privé, dégâts de gibiers, installation de chasse, menus travaux d'entretien et réparation, Intoxications alimentaires, examen initial)
- Responsabilité Civile Dirigeants d'Association
- Protection Juridique
- Accidents corporels

MULTIRISQUE INDIVIDUELLE CHASSEUR

- Responsabilité Civile Chasse
- Accidents corporels
- Dommages aux chiens
- Dommages aux armes de chasse



La chasse, un loisir noble

Les chasses des seigneurs alsaciens au Moyen Âge

La chasse des seigneurs alsaciens au Moyen Âge se révèle assez différente du cliché habituel.

Au Moyen Âge, l'Alsace est constituée d'une mosaïque de petites seigneuries. Plus de 260 châteaux médiévaux sont recensés rien que dans le Bas-Rhin. Ils sont édifiés majoritairement en plaine ou en agglomération, une minorité seulement se situe en montagne, mais ces derniers sont souvent les seuls à subsister sous forme de ruines. Forteresse militaire, le château est également le lieu de résidence d'une famille noble entourée de ses valets et ser-

vantes. La possession d'un château répond également au souci de paraître : vivre noblement, comme un chevalier, c'est résider dans un château, c'est une marque d'appartenance à la noblesse, la vitrine d'une puissance militaire et économique, d'une certaine aisance. Le château de montagne n'est pas forcément entouré de forêts comme aujourd'hui. Ses abords immédiats sont dégagés à la fois pour des raisons de sécurité et de prestige.

La chasse, un loisir noble

A l'opposé d'une chasse aux passions débridées, apparaît la chasse courtoise, magnifiée par la littérature médiévale et les arts figuratifs. La chasse noble se présente toujours avec fière allure : une douzaine de courageux chevaliers s'avancent dans la campagne, armés de longues lances et d'un coutelas au côté gauche pour occire la bête. Ils sont accompagnés d'une foule d'archers et de

valets. Au loin, quelques dizaines de paysans, munis de bâtons et de crécelles, marchent, vocifèrent, battent les fourrés pour lever le gibier. Certains d'entre eux tiennent en laisse de gros mâtins.

La chasse est codifiée, ritualisée. Avec les bals et les tournois, la chasse apparaît comme l'expression de l'art de vivre de ce groupe social. Elle fait partie intégrante de l'idéal chevaleresque. Le chevalier s'y entraîne aux fatigues de la guerre, tend à s'en réserver le privilège. Il a ses veneurs, ses valets de chien, sa meute, d'autant plus nombreuse qu'il est puissant. Plaisir des seigneurs, la chasse apparaît comme un exercice de puissance et de guerre. Elle permet de montrer son courage, sa valeur, sa richesse, avec tout son équipage. La vénerie avec lévriers et chevaux est la chasse noble par excellence. En revanche, l'utilisation des pièges et des filets demeure la pratique des rustres. Le seigneur se refuse souvent à chasser plusieurs espèces ignobles telles que les mustélidés, les loups et les renards. Le chevalier se plaît au contraire au courre du cerf ou au vautrait. Cependant, il se doit de protéger les paysans contre les prédateurs.

Affronter le sanglier

Animal commun, le sanglier appartient sans conteste au patrimoine culturel et gastronomique alsacien. Les toponymes liés au sanglier ne manquent pas comme Ebersheim ou Ebersmunster, «*Eber*» signifiant alors porc mâle ou sanglier. Un prénom médiéval devenu un patronyme, Eberhard, signifie «*fort comme un sanglier*». En effet, pendant des siècles, le sanglier représenta la force, le courage, la nature sauvage. Ainsi, le poème des Nibelungen décrit, parmi les exploits de Siegfried dans les Vosges du Nord, le combat qu'il livra à un énorme sanglier. Le sanglier furieux chargea Siegfried qui le reçut de pied ferme, le fer à la main et tua le monstre. Le chasseur noble

affronte généralement le sanglier en combat singulier, souvent dans un enclos aménagé en pleine forêt. Parfois accompagné de son chien, le chasseur sert l'animal farouche avec un épieu ou une lance.

L'archéologie apporte quelques renseignements sur les moyens utilisés pour tuer le gibier. Ainsi, des carreaux d'arbalète de chasse ont été retrouvés dans les châteaux de l'Ortenbourg près de Scherwiller et de Rathsamhausen-Ottrott, tout comme des couteaux de chasse au château



Des châteaux forteresses et relais de chasse

de Birkenfels. Les archéologues ont aussi découvert au Spesbourg au-dessus d'Andlau des épieux de chasse avec de pointes en fer et des fourreaux de couteau de chasse ainsi que des collets en laiton à l'Ortenbourg et au Ramstein.

A table avec les chevaliers

Les banquets se déroulent dans une salle d'apparat parfois décorée par des peintures murales comme au Spesbourg, éclairées par de belles fenêtres, larges et ouvragées, comme au Haut-

Andlau ou au Nouveau Windstein. Elle possède aussi une imposante cheminée qui ne permet pas d'en assurer le chauffage mais affiche le standing du châtelain.

Les convives utilisent des cuillères et des couteaux, la fourchette est inconnue avant la Renaissance. On mange communément avec les doigts. Les assiettes sont en bois, les plats et gobelets en céramique. Les récipients en verre tels ceux retrouvés au Birkenfels n'apparaissent qu'à la fin du Moyen Age. La base alimentaire au Moyen

Age est constituée de bouillies de mil ou d'avoine. On consomme beaucoup de pain noir à la base d'avoine et de seigle pour les paysans, du pain blanc à base de froment pour les seigneurs. Les fouilles archéologiques ont permis de récolter un bon nombre de restes d'ossements d'animaux, d'arêtes de poissons et de restes de fruits. On consomme beaucoup de viande de porc, mouton ou bœuf, accompagnée de légumes tels que des courges, navets, choux, pois, lentilles ou fèves ainsi que des produits de la forêt comme des champignons, des châtaignes ou des baies.

La venaison est jugée plus savoureuse que celle des animaux domestiques. Des banquets avec profusion de gibier ont impressionné convives et chroniqueurs, cependant les archéologues ont mis en évidence que la venaison de cerf et de sanglier n'occupe qu'une petite place dans le régime alimentaire des habitants d'un château. La venaison semble donc très occasionnelle. Manger du gibier est un luxe que détiennent seuls les rois et les seigneurs. La puissance d'un personnage se mesure d'abord à ce qu'il mange et au nombre de personnes qu'il peut nourrir et bien nourrir.

Pour les seigneurs alsaciens, la chasse constitue donc surtout un passe-temps. Si une bête est prise, elle améliore grandement l'ordinaire ■

Philippe Jéhin



Le Miscanthus

Le Miscanthus, aussi appelé « Herbe à Eléphant » ou « Roseau de Chine », est une plante herbacée vivace de la famille des Poacées (Graminées), originaire d'Asie de l'Est.

Il en existe une vingtaine d'espèces, les plus grandes peuvent atteindre 3,5 m à 4 m de hauteur. La reproduction est sexuée pour certaines variétés avec une dissémination des graines à fort pouvoir invasif. D'autres variétés sont stériles (hybrides) et se multiplient grâce à leurs rhizomes (racines). C'est une plante dite en C4 (comme le maïs, la canne à sucre et le sorgho*), qui fournit une très forte production de matière verte grâce à la voie en C4 de la photosynthèse, qui permet une meilleure capture de l'azote.

Notre choix : le *Miscanthus Giganteus* est un croisement stérile entre le *Miscanthus sinensis* et le *Miscanthus sacchariflorus*. Cette variété stérile est réputée non invasive contrairement aux variétés à reproduction sexuée dont les graines risquent d'envahir la nature.

Cycle végétatif du *Miscanthus Giganteus*

Le miscanthus assure sa pérennité grâce à ses rhizomes, organes de réserve souterrains à partir desquels se développent de grandes parties aériennes tous les ans (cannes). Il pousse très tard en mai et fleurit en automne. A la fin de l'hiver, lorsque les tiges sèchent, il y a déplacement de l'azote des par-

ties aériennes vers les rhizomes, qui constituent ainsi des réservoirs d'azote pour le cycle végétatif suivant.

La fin de l'hiver est le bon moment pour récolter les cannes qui auront en plus permis à la plante de mieux survivre au froid hivernal. Une coupe en automne risque d'être préjudiciable à la plante. Le miscanthus perd son feuillage en hiver. Celui-ci constituera un « terreau », protecteur et nourrissant pour les futures pousses.

Intérêt pour l'agriculteur

L'agriculteur peut l'ensiler tous les ans au mois de mai comme fourrage. En 1 mois il repousse de 2 mètres. L'agriculteur touche sa prime PAC car

il est considéré comme une culture par l'Europe au même titre que le maïs. La plantation est interdite le long des cours d'eau pour respecter la bande enherbée.

- Les cannes, récoltées en fin d'hiver, contiennent peu d'humidité. Elles peuvent donc servir de combustible sans avoir besoin d'une période de séchage. Le pouvoir calorifique du miscanthus est plus élevé que celui de la plaquette de bois et peu émetteur de CO₂.

- Les cannes font un excellent paillage très efficace contre les adventices et pour retenir l'humidité car leurs fibres spongieuses ont un fort pouvoir absorbant.

- Le pouvoir absorbant des cannes en fait également une bonne matière pour la litière des animaux de ferme ou domestiques.

Pour toutes les raisons précédentes, nous constatons un développement de cette graminée dans nos campagnes. L'aspect négatif d'une plantation en grande surface, c'est qu'elle procure une remise pérenne pour les sangliers avec l'impossibilité de les déloger.

Intérêt pour l'industrie

A partir de la partie aérienne (cannes) on peut fabriquer de l'éthanol (bio-carburant), de la biomasse à méthaniser, des fibres pour la fabrication de papier, panneaux de particule, matériaux d'emballage, etc.

Intérêt pour la biodiversité et la chasse

Le *Miscanthus Giganteus* :

- Peut servir à la création de haies qui seront rapidement hautes et touffues et pourra remplacer les haies disparues pour abriter la petite faune.



Plantation de *Miscanthus* près de Bernolsheim et Wahlenheim



Labour d'une partie de *Miscanthus* pour provoquer la gelée des rhizomes



Prédation de buse sur lièvre

- En place toute l'année, avec une riche microfaune, c'est également un bon couvert faunistique permettant le refuge et la nidification pour les oiseaux et petits animaux.
- C'est un couvert pour tout l'hiver qui abrite la petite faune de leur prédateur.

Le petit gibier

Il est aujourd'hui nécessaire de recréer des territoires favorables au petit gibier. Il faut arrêter la lente et continue baisse du petit gibier que nous constatons en regardant les graphiques de notre magazine Infos'Chasse 67 du mois d'août 2017. La dégradation environnementale est corrélée à cette baisse. Le bureau de la Commission Petit Gibier présidée par son nouveau Prési-

dent Pascal Kentzinger dans sa réunion du 5 octobre 2017 a donc proposé de faire un essai d'amélioration environnementale en suggérant la plantation de *Miscanthus* stérile pour pallier la suppression des haies et pour assurer un couvert hivernal à la petite faune et soutenir la petite faune à la prédation venue du ciel.

Le Conseil d'Administration de la FDC 67 dans sa séance du 17/10/2017 a validé à l'unanimité la proposition de la Commission Petit Gibier: une opération «essai» de *Miscanthus* comme couverts pour le petit gibier, sur terres agricoles (non FARB) de 5 mètres de large et

maximum de 100 mètres de long avec 3 rangs ou 4 rangs, sera subventionnée par la FDC 67. Les plants ou rhizomes seront gratuits, une aide à la mise en place de 100 € sera accordée pour une longueur totale de 100 mètres. Le budget alloué pour cette opération sera de 20.000 € maximum, selon les conditions habituelles pour les adhérents à jour de leurs cotisations.

Gérard Lang

*Le sorgho est aussi une plante intéressante du même type. Elle est à semer tous les ans. La semence est remboursée au même titre que les plantations pour les couverts d'hiver.

Caractéristiques de l'opération "essai"

Pour le petit gibier il est conseillé selon le pépiniériste M. Philippe Foucret de planter 1 rhizome au m² pour que la plantation ne soit pas trop dense et permette de sauvegarder des coulées pour le petit gibier.

Parcelle de 5 sur 100 mètres

- **5 mètres** : la limitation à une largeur de 5 mètres est intentionnelle pour éviter de servir de repaire aux sangliers.
- **100 mètres** : la longueur de 100 mètres n'est qu'un indicateur de surface et de mesure pour les calculs. La longueur peut bien sûr être inférieure à 100 mètres.

Les plants

- **1 m²** = 1 rhizome ou plant
- **500 m²** = 500 rhizomes
- **0,80 mètres** = l'espace entre 2 plants
- **3 ou 4** = nombre de rangées maximum pour 5 mètres de large
- **125** : le nombre de plants pour 100 mètres
- **375 plants** = nombre de plants pour 3 rangées
- **500 plants** = 4 rangées de 100 m = 1 au m²

Les commandes

Fin des commandes fin février. Merci de transmettre les commandes à nos techniciens avant fin février.

- Les plants sont fournis gratuitement par la FDC 67.
- La subvention de plantation est de 100 euros pour 100 mètres.
- Merci dès à présent de négocier des petites surfaces avec vos agriculteurs

La livraison se fait par Big Bag à la FDC 67.

Les rhizomes sont conservés en chambre froide pendant l'hiver chez le fournisseur. Ils devront être plantés dans les 8 jours après livraison. La FDC 67 pourra les stocker en partie dans sa chambre froide en attendant les plantations.

Plantation

- Plantation du 1^{er} avril jusqu'à fin mai (idéal 1^{er} avril au 15 mai)
- Préparation du terrain avec un rotovateur ou une herse
- Plantation avec une pioche ou une pelle à une profondeur 5 à 8 cm

Enlèvement de la plantation

Deux techniques :

1. Broyer la partie aérienne et retourner le sol en janvier février les rhizomes vont geler.
2. Traitement au glyphosate ou équivalent puis passer aux disques et labourer comme pour le maïs.

La FDC 67 préconise la première solution plus écologique.

Nous remercions Monsieur Philippe Foucret pour les précieuses informations qu'il nous a fournies.

Procès-verbal du Conseil d'Administration

de la FDC 67 tenu le 27 juin 2017 à 19h

Membres du Bureau présents

Gérard LANG (Président),
Charles KLEIBER (2nd vice-président),
Marc SCHIRER (Secrétaire),
Aliette SCHAEFFER (Trésorière),
Hubert BURLET (Trésorier-adjoint).

Administrateurs présents

Patrick CAUSSADE,
Henri KASTENDEUCH,
Christian MULLER, Frédéric OBRY,
Pierre-Thomas SCHMITT,
Bernard SCHNITZLER.

Absents excusés

Michel GEWINNER (1^{er} vice-président),
Gérard de GAIL (Administrateur),
Michel PAX (Administrateur) pouvoir à
G. Lang,
Roland SCHOEFLER (Administrateur)
pouvoir à P. Causade.

Participante

Estelle GLATTARD (Directrice).

1. Approbation du compte-rendu du CA du 20 avril 2017

Le compte-rendu du Conseil d'Administration (CA) du 20 avril 2017 est approuvé à l'unanimité.

2. Autorisation de détention d'un loup naturalisé

Suite au don à titre gracieux d'un loup naturalisé provenant du Lycée Jean Sturm de Strasbourg, un dépôt de dossier de demande de certificat intracommunautaire CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune ou de flore sauvages menacées d'extinction) est en cours. Ce loup naturalisé pourra ensuite être exposé à des fins pédagogiques et patrimoniales (Mobil'Faune). Une étude d'origine génétique pourra également être faite ultérieurement. Dans l'attente de la mise en conformité administrative de cette détention et seulement à l'issue de celle-ci, le CA est d'accord à l'unanimité pour faire restaurer ce spécimen par le spécialiste de la taxidermie M. Daniel RETTIG.

3. Réflexion sur le remplacement de deux véhicules

En raison de pannes récentes sur 2 véhicules de la FDC 67, il est prévu de les renouveler, avec reprises commerciales: une étude tarifaire est en cours pour un véhicule de gamme routière, et un véhicule surélévé de type Duster (achat en crédit-

bail / leasing à étudier, avec le contrat d'entretien). Les meilleures propositions commerciales seront transmises ultérieurement pour approbation lors d'un CA par email.

4. Projet d'évolution du site internet de la FDC 67

Le site internet actuel a été créé en 2009 avec une mise en ligne en 2010, et celui-ci nécessite d'être réactualisé (design, fonctionnalités, ergonomie multi-supports). Estelle GLATTARD a consulté plusieurs prestataires, une sélection étant en cours avec l'étude des devis proposés. Le CA est favorable à l'unanimité pour un devis inférieur à 10.000€ HT. En cas de dépassement un CA par mail sera nécessaire.

5. Projet de renouvellement du serveur informatique de la FDC 67

Le serveur informatique de la FDC 67 a été installé en 2011 et il n'est plus sous garantie en cas de panne. De même, une évolution sur la messagerie électronique est nécessaire afin de garantir la réception des emails et la sauvegarde des données. Le CA est favorable à l'unanimité à l'offre de prix d'OCI n° 067-DV17001891.

6. Projet d'étude tarifaire téléphonique fixe et mobile

Une étude tarifaire est en cours auprès des fournisseurs de téléphonie fixe et mobile. Les meilleures propositions commerciales seront transmises ultérieurement pour approbation lors d'un CA par courriel. L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance à 22h.

7. Convention pour fixer les modalités de fonctionnement du Ball-Trap

Les travaux du Ball-Trap situé sur le massif du Herrenwald sont en cours de finalisation et celui-ci devrait être prochainement opérationnel. Un groupe électrogène protégé dans un local sécurisé sera installé, avec la mise en place de trois réseaux d'alimentation électrique, ainsi que l'installation de deux climatisations réversibles dans le club-house et une dans le bureau de l'Inspecteur du Permis de Chasser. Les équipements avec du feu seront proscrits. Le CA approuve à l'unanimité les travaux supplémentaires. Un groupe de travail sera constitué pour préparer la convention fixant les modalités de mise à disposition et de fonctionnement du site: le CA décide que les élus en charge de ce dossier seront Gé-

rard LANG, Aliette SCHAEFFER, Bernard SCHNITZLER, Hubert BURLET assistés par Estelle GLATTARD. La convention sera par la suite transmise à Marc SCHIRER pour approbation

8. Choix d'un nouveau prestataire de services pour l'entretien des locaux

En raison de la fin du contrat actuel au 30/06/2017 avec notre prestataire de nettoyage des bureaux et du Cyné'Tir, un appel d'offres a été fait et une sélection est en cours par le groupe de travail suivant: Gérard LANG, Aliette SCHAEFFER, Estelle GLATTARD, Hugui BOQUEL, Camille FERRER. Le prestataire retenu sera ensuite soumis à une période d'essai de 3 mois.

9. Divers

- Le Président fait part au CA des aménagements indispensables au Tunnel de tir comme: le sol réalisé par la société Guinamic (vu avec Marc SCHIRER), l'installation électrique, la mise en peinture du Bunker, le traitement anti-poussières des buses, l'installation d'un déshumidificateur, la couverture de l'entrée. La mise en place d'un caniveau pour l'écoulement d'eau de l'entrée du tunnel de tir, ainsi que la remise en état du parking avec du concasé reste encore à faire. Le CA approuve à l'unanimité ces travaux supplémentaires.

- Mise en place de barrières sur la route forestière accédant au massif du Herrenwald: une étude tarifaire a été faite par Frédéric OBRY (cf. à un précédent CA). Une autorisation de la mise en place de ces barrières sera demandée à la Commune de Hoerdt propriétaire de cette voie.

- Les livres sur la bécasse des bois seront proposés à la vente aux adhérents au prix coutant de 10 €, à venir chercher aux bureaux de la Fédération: les commandes seront à formaliser auprès de Valérie VILLARD selon le stock restant (03.88.79.12.77 ou valerie.villard@fdc67.fr).

- Bernard SCHNITZLER demande qu'un nouveau courrier soit adressé à la FDSEA pour discuter d'une franchise pour les dégâts de gibier rouge. La lettre précédente est restée sans réponse.

- Pierre-Thomas SCHMITT propose de fournir un texte pour Infos'Chasse 67 sur la méningo-encéphalite à tiques en Alsace.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 21h15.

Le Président, Gérard Lang

BIWI

RUBBER • PLASTIC • SILICONE

Identification du gibier

- 30 ans d'expérience
- Qualité et flexibilité
- Service personnalisé
- Prise en charge rapide

BIWI SA
ROUTE DE LA TRANSJURANE 22
CH-2855 GLOVELIER
T +41 32 427 02 00
F +41 32 427 02 01
INFO@BIWI.CH
WWW.BIWI.CH



Haguenau Chasse Tir

1, Place Barberousse

67500 Haguenau

tél: 00 33 (0) 3 88 90 37 67

fax: 00 33 (0) 3 88 90 40 28



haguenauchassetir@wanadoo.fr

<http://www.armurerie-hct-67.com/>

FRANKONIA

Fête Noël

dans nos filiales **Ensisheim et Vendenheim** les

15 et 16 décembre prochain

Au programme:

- Ambiance de Noël
- Un grand jeu avec des bons d'achat à la clé
- De nombreuses offres promotionnelles (textile, munitions, armes...)
- Le vendredi soir en nocturne jusqu'à **22:00**

VENTE PAR CORRESPONDANCE

Téléphone 03 89 83 25 50
Téléfax 03 89 83 25 59
mail@frankonia.fr
frankonia.fr

VENTE DANS NOS MAGASINS FRANKONIA :

18, rue du Château,
68190 Ensisheim
Téléphone 03 89 81 02 08

4, rue Transversale C
67550 Vendenheim
Téléphone 03 90 20 34 50



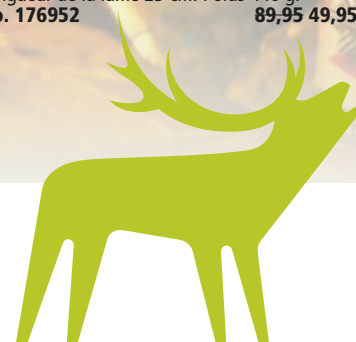
Couteau Boar Hunter
PARFORCE
Catégorie D

Couteau Boar Hunter PARFORCE

acier inoxydable 440 de 4mm d'épaisseur, idéal pour les tâches les plus difficiles en pleine nature. Dispose d'une bonne garde pour une utilisation sûre. Manche en Pakka qui rend ce couteau très attrayant. Comprend une gaine en cuir de qualité. Longueur de la lame 23 cm. Poids 446 g.

No. 176952

89,95 49,95 €



Challenge de tir de l'ABRCGG

Deux ans déjà se sont écoulés depuis le dernier challenge de tir organisé par l'Association Bas-Rhinoise des Chasseurs de Grand Gibier. Le samedi 2 septembre, l'association invitait tout chasseur, membre ou pas, à venir les rejoindre pour ce nouvel événement, qui avec le soutien de la FDC 67 a pu se dérouler une fois encore au Cyné'Tir et sur le terrain du Herrenwald.

Une formule repas-barbecue préparée et servie par le comité des fêtes de Geudertheim était prévue pour régaler tout le monde. Nos amis les archers avaient monté leur stand, et avec leur gentillesse habituelle accompagnaient toute personne s'essayant à ce tir.

70 compétiteurs (hommes, femmes et jeunes) s'étaient inscrits, avec l'envie de s'entraîner au tir, retrouver les copains, passer une agréable journée avec bien sûr une pointe de compétitivité. De nombreux lots attendaient chaque participant, d'abord cadeaux



Les participants attendant la remise des prix la remise des lots

de bienvenue (divers sponsors avaient répondu présents), petite loterie gratuite sans perdant, récompenses aux 3 premiers de chaque catégorie, et le bouquet final, le tirage au sort parmi tous les compétiteurs d'une carabine Sauer 100 calibre 9.3x62 et d'une CZ 455 - 22 long rifle. Se rajoutaient également

quelques journées de battue offertes par des présidents de société de chasse. Le challenge s'est déroulé sous de beaux cieux, Saint-Hubert y veillait, et dans la bonne humeur générale. Pour terminer cette journée sportive et conviviale, l'ABRCGG a offert le verre de l'amitié à toute l'assemblée. ■

ABRCGG, les médaillés du Brevet grand gibier



20 candidats dont 1 non chasseur et 3 candidates ont suivi les formations pratiques et théoriques dispensées tout au long des mois de mars, avril et mai. 18 se sont présentés à l'examen, 2 s'étant retirés pour cause d'activité professionnelle trop prenante sur la période.

Sur les 18 candidats, 15 ont obtenu le brevet or avec l'option carabine et 3 d'entre eux ont passé en plus l'option arc avec succès. un a obtenu le brevet argent avec l'option vénerie.

Liste de médaillés OR

Major de promotion : Aurélie HOUOT

Et par ordre alphabétique :

- ADAM Stéphane
- d'ALES de CORBET Marc
- BERGES Pierre
- BRAUN Eric
- GALLEY Philippe
- HARQUET Philippe
- HERMANN Steve
- LEVIEUX Fabrice
- MONTENAT Jean-Claude
- PINEAU Pierre
- SIEFER Eric

- THIRION Christian
- WANDHAMMER Géraldine
- WOLFF Christian

Médaillée ARGENT

- d'ALES de CORBET Catherine

D'anciens brevetés OR ont souhaité passer des options complémentaires.

Option arc :

- LIENHARDT Jean-Luc

Option vénerie :

- KOENIG Marie-Claude
- LUDWIG Dominique
- GASCARD Michel
- LIENHARDT Jean-Luc

Ils sont donc en possession de toutes les options. Félicitations à tous les candidats et candidates. ■

Dans le cadre de la formation du Brevet Grand Gibier 2018, l'Association Bas-Rhinoise des Chasseurs de Grand Gibier organise en date du mercredi 7 février 2018 de 19h à 21h une soirée information /découverte du brevet Salle de réunion du Cyné'Tir à la FDC 67. ■

Les Messes de Saint-Hubert 2017



Obernai / Mollkirch

Les trompes de chasse «les Échos du Guirbaden» de Mollkirch, ont sonné les messes de Saint-Hubert, le dimanche 29 octobre en l'église Saints Pierre et Paul à Obernai et le dimanche 12 novembre en l'église Saint-Joseph de Mollkirch. Des églises très fréquentées pour chacune de ces traditionnelles célébrations. ■

Sarre-Union



Ce 28 octobre, la messe de Saint-Hubert organisée par le GGC Alsace Bossue a rassemblé de nombreux fidèles en l'église Saint-Georges de Sarre-Union. Pas moins de deux formations ont participé à l'office, le Trio Schann et le Débouché du Val de Metz. Après la messe, le prêtre a béni les chiens ayant participé à une battue au sanglier dans la journée. Les participants ont prolongé la soirée devant l'église pour un moment convivial, à déguster vin chaud et bretzel. A noter que 500 euros, dont 250 prélevés sur la quête par M. le curé, seront reversés à une association de lutte contre le diabète. ■

Marienthal

Pour la dixième année consécutive, la SLC Haguenau Wissembourg a réuni plus de 850 chasseurs et non chasseurs en la Basilique Notre Dame de Marienthal pour la célébration de Saint-Hubert patron des chasseurs le 3 novembre dernier. L'office religieux a été célébré par le Chanoine Schmitt et le recteur Franck Guichard. Les fanfares de circonstance ont été sonnées par le Rallye Trois Fontaines. Après, l'office, la bénédiction des animaux a eu lieu sur le parvis. ■



Drusenheim

Après Soufflenheim l'an dernier, la messe de Saint-Hubert organisée par le GGC Sauer-Moder

a cette année eu lieu à Drusenheim le 9 novembre dernier. Environ 400 personnes se sont ainsi réunies en l'église Saint-Mathieu. L'office a été animé avec brio par le Rallye Trompes Saint-Laurent de Holtzheim et la traditionnelle bénédiction des chiens a eu lieu sur le parvis. À l'issue de l'office, une collation servie par le GGC a réuni l'ensemble des participants au centre socioculturel de la commune. ■



Strasbourg

Le Groupement Départemental des Officiers de Louveterie du Bas-Rhin s'est associé à l'Association Bas-Rhinoise des Chasseurs de Grand Gibier pour célébrer la traditionnelle messe de Saint-Hubert à la Cathédrale de Strasbourg le 20 octobre dernier.

Plus de 1000 personnes chasseurs et sympathisants ont assisté à cet événement. La cérémonie religieuse fut rehaussée par trois groupes de sonneurs

de trompes ainsi que d'un groupe de sonneurs de cors. Il s'agit du Rallye Trompes Saint-Laurent de Holtzheim, du Rallye Trompes Moselle-Sarre de Metz, des Échos du Guirbaden de Mollkirch ainsi que du groupe des sonneurs de cors de chasse à tir de l'ABRCGG. A l'issue de la cérémonie, la bénédiction des chiens a eu lieu sur le parvis de la Cathédrale. Un vin d'honneur offert par la Ville de Strasbourg fut servi dans les magnifiques salons de l'Hôtel de Ville. ■



© Matthias Wagner

21 juillet 2017 AG GGC Ried Nord

L'assemblée générale du GGC Ried Nord s'est tenue le 21 juillet dernier à Reichstett. Dans son rapport moral, le président Patrick Caussade a souhaité la bienvenue aux participants et notamment aux invités: Gérard Lang, président de la FDC 67, Sonia Meyer, FREDON Alsace et Albert Hammer, président de l'UDUCR. Le président a profité de l'occasion pour attirer l'attention des participants sur les dégâts de sangliers et rappelé que la recherche PPC n'est plus réalisée en zone de surveillance. Concernant la lutte concertée contre les corvidés, Patrick Caussade espère que cette action, désormais commune, permettra au monde agricole de mieux considérer le rôle des chasseurs sur le terrain et ainsi faciliter les initiatives en faveur de la petite faune et l'évolution du mode de calcul des estimations de dégâts de gibier rouge.

Plan de chasse chevreuils 2017/2018

Les propositions validées par le Bureau étaient à la disposition des membres

pendant toute la soirée. Chaque demandeur de plan de chasse peut, chaque année, s'entretenir avec le bureau pour la mise au point de sa validation de plan de chasse par le GGC.

Actions 2017/18

• Jachères faune sauvage et engrais vert: budget 1000 €:

- Reconstitution de la participation de 15 €/ha aux jachères faune sauvage
- Participation de 50 % à l'achat de semences « engrais vert »

• Aide à la constitution de haie étendue à l'implantation de placettes de roseaux de Chine:

- Appui et conseil sur la faisabilité avec l'aide de la Fédération des chasseurs du Bas-Rhin (appui technique et demande de complément financier si nécessaire).
- Sélection de 2 projets par le GGC avec une possibilité de financement de 500 € par projet.

• **Recépage de haies:** sélection de deux projets par le GGC présentant un intérêt cynégétique évident avec une possibilité de financement de 500 € par projet.

• **Cyné'Tir:** tout adhérent à jour de ses cotisations recevra une participation unique de 40 € lors d'une séance de Cyné'Tir.

• **Appui financier à l'UNUCR:** un appui financier de 400 € pour l'exercice en cours a été voté à l'unanimité

• Financement répulsif:

- Pour des situations de dégâts de gibier sur des cultures spéciales (tabac, asperges,...).
- Subvention de 1 500 € protection des cultures spéciales (origine FDC).

• Appui financier du GGC par l'achat groupé de miradors de battue:

tout adhérent à jour de ses cotisations pourra adhérer à l'achat groupé de miradors de battue par le GGC.

• **Stages:** des stages de brevet de secouriste, des simulations d'accidents de chasse ou toute autre demande peut par le biais du bureau être relayée vers la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin.

Des grillades en terrasse ont prolongé la soirée en toute convivialité. ■

Exposition annuelle de trophées

L'exposition des trophées de cerfs et de daims aura lieu les samedi 3 et dimanche 4 mars 2018 à la Salle Polyvalente de Geudertheim (67170) ■



Assemblée générale de la FDC 67

L'assemblée générale de la FDC67 se tiendra le samedi 28 avril 2018 à 9h à la Salle Polyvalente de Geudertheim (67170) ■



PARMENTIER
imprimeurs

"Communiquons ensemble"

- + OFFSET
- + ROTO
- + NUMÉRIQUE
- + ÉTIQUETTES ADHÉSIVES
- + STUDIO GRAPHIQUE
- + ROUTAGE & LOGISTIQUE
- + CO-PACKING & SERVICES

Parmentier imprimeurs
1 rue Gutenberg
67610 La Wantzenau
www.parmentier-imprimeurs.com
T 03 88 96 31 69 F 03 88 96 29 18

IMPRIM'VERT®

Certifié ISO 12647-2



EFFI'CHASSE

Aménagements du territoire, séjours, formations, conseils

Visitez notre site

www.effichasse.com

Mobile : 0771 892 837



GARAGE ANDRÉ

L'expérience au service de votre voiture.
Depuis plus de 50 ans !

- Vente de voitures neuves et d'occasion
- Réparation toutes marques
- Mécanique - Carrosserie - Peinture
- Service Chrono pour intervention rapide

Nous nous occupons également du Contrôle Technique de votre véhicule

34, route de Bischwiller SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 33 17 94
Email : andre.garage@wanadoo.fr



Préservez votre pouvoir d'achat sur l'acquisition de votre Duster
Vous voulez vraiment dépenser plus ?

Si votre réponse est un grand **OUI**
Alors pensez Jean Yann Auto



Plus qu'un rêve, une réalité
Tél. 06 81 63 79 11
contact@jeanyannauto.com • jeanyannauto.com





Joyeuses Fêtes de Fin d'Année!



149 €

Chapeau Newark
Fentre laine VitaFelt



1379 €

Offre promotionnelle
Victory HT 1.1-4x24 B.30



Compact Point



459,90 €



169 €

Chapeau Newberg
Fentre laine VitaFelt



199,95 €

Meindl Luzern Pro Agneau
Spécial grand trois -30°



Remise exceptionnelle de 15%*

les dimanches 10 et 17 décembre de 14h à 18h
et
le dimanche 24 décembre de 10h à 16h

*hors promotions en cours et dans la limite des stocks disponibles



Jumelles TERRA 8X42 OU 10X42

à partir de 395 €



145 €

Casque
Sport Tac chasse

Frédéric RENARD, à votre service.

OUVERT: du Mardi au Vendredi 9h-12h/13h30-19h et le Samedi 9h-12h/13h30-18h.
Saison de battues (15 Octobre au 1er Février) le Samedi dès 7h30

NATURA VALLÉE ~ 118 AVENUE DE LA GARE ~ 67130 SCHIRMECK
TÉL.: 09 60 120 890
Mail : naturavallee@orange.fr - www.naturavallee.com

220 caractères (espaces compris) maximum. Délai de dépôt des annonces le 10 du mois précédent la parution par courrier ou par mail: valerie.villard@fdc67.fr

Armes/optiques

■ Vends Drilling Suhl luxe 16x16x7-65R (scènes de chasse grand gibier) Zeiss montages pivotants 2,5-10x48 ou 3-12x56 réticule 4. Prix : 2450€ - Tél. 06 51 28 36 19

■ Vends lunettes Zeiss 3-12x56 R4 avec point lumineux. Prix : 1500€ - Tél. 06 51 28 36 19

■ Vends mixte Bétinsoli cal. 12,7x65 avec stecher monté d'une lunette fixe Swarovsky 6x42 très fiable 1100€ à débattre - Tél. 06 16 33 15 62

■ Vends Beretta a 400 Xplor calibre 20/76 état neuf tiré 50 cartouches avec valise + bretelle Beretta + 4 chokes lisse 1/2-3/4-full. Prix : 1700€. Garantie 2 ans - Tél. 06 63 78 95 81

■ Carabine système Mauser 98 en 8 x 57 J, avec une crosse de chasse et avec quelques cartouches (environ une dizaine), canon en excellent état. Prix : 275€ - Tél. 06 10 86 29 99

■ Très vieilles cartouches de chasse 16 x 60 mm, de différentes marques/fournisseurs et plombs, en emballage d'époque pour collection (photos sur demande) - Tél. 06 10 86 29 99

■ Chasseur achète armes anciennes (Cat. 2 - avant 1900), fusils, pistolets, sabres, baïonnettes, casques, uniformes et décorations - Tél. 06 82 86 97 85

■ Vends Express HEYM 55B Cal. 9,3x74R + Lunette Schmidt & Bender 1,5-4x20 Rét. 2 - Prix 2.100€ - Tél. 06 08 05 97 82

■ Vends carabine Mauser 7x64 + Lunette Zeiss Diavari 2,5-10x56. Carabine Mauser 7x64 + Lunette Diatal D 4x32. Carabine Mauser + Lunette Variabel Diflex 1¼-6x32 / Fusil cal. 12 - Rég. Niederbronn-les-Bains - Tél. 03 88 90 30 33 Port. 06 83 67 39 58

■ Vends lunette de nuit Pulsar vision nocturne Challenger GS 4,5 x 60 Gén 1+ sous garantie, neuve jamais servie cause paralysie des mains. Prix : 440€ vendue 220€ - Tél. 03 87 01 80 86

■ Excellente carabine de chasse FN à verrou type Mauser en calibre 300 Winchester Magnum, canon 600 mm, très beau bois, montage à crochet, équipée d'une lunette Swarovski Tirol Habicht Nova grossissement 8 x 56, le tout en super état. Prix : 1800€ - Tél. 00 32 47 92 94 349

■ Vends mixte Krieghof Ultra 20 version gaucher 30R - 20/76 et EL 5.6 - 50R, SWAROVSKY 2.5 - 10 x 56 réticule lumineux montage bas. Très bon état - Tél : 06 61 57 22 61

■ Vends Mixte Blaser Mod. 700/88 Prestige en gaucher Cal. 16/70 7x65R avec 2 lunettes Swarovski 1,5-6x42 R et 4 et l'autre Swarovski Habicht 2,5-10x56 Rét.4 N Illuminé, le tout sur montage

pivotant. La crosse convient aussi pour un droitier, la crosse est sans avantage. Prix : 2200€ l'ensemble. Tél. 06 66 05 77 74

■ Vends lunette KAHLES HELIA5 a rail SR, ret 4Ai lumineux achat 2016 état neuf, 1250€ ; fusil BETTINSOLI CAL12 option double détente achat 2009 proche neuf poids plume 2.790 kg 600€ ; carabine Kiplauff BERGARA SCOUT synthétique flûté 270 winch. Très compacte 89 cm équipée silencieux BERGARA 600€ ; lunette HAWKE sport HD 3-9*50 70€ - Tél. 06 81 63 33 15

■ Vends mixte Sabatti 7x65R/12 avec lunette winchester 3-12x50 réticule 4 lumineux. Prix : 1200€ et point rouge docter sight II avec embase 200€ et une embase seule 80€ - Tél. 06 66 66 25 17 - Saverne

Chasse

■ Région Zinswiller parts disponibles 1200 ha saison 2018/2019 cerfs - chevreuils - sangliers - petits gibiers. Invitations battues 2017/2018 - Tél. 06 76 77 04 82 et 03 88 72 62 45

■ Cause santé cède part de chasse vallée de la Bruche. Beau territoire varié : forêt, collines, bois et fourrés. Riche en grand gibier. Bonne ambiance - Tél. 06 80 10 71 26

■ Alsacien sérieux, favorisant chasse à l'affût, cherche belle part chasse gros gibiers, moyenne montagne (sud 67 ou nord 68), sur grand territoire giboyeux, bien géré, riche en cerfs et sangliers. Favoritisme et injustice prohibées Tél. 06 85 52 08 82

■ Cherche partenaire pour part de chasse commune de Mollkirch. Cerfs, sanglier, chevreuil. 350 ha - Tél. 06 16 50 48 64

■ Conducteur UDUCR, cherche part de chasse grand gibier ou place de garde dans secteur Vallée de la Bruche ou Champ de Feu, Rothlach, Hohwald. Tél. 06 86 34 81 79

■ Cherche part chasse petit gibier avec canards, autour de Saverne ou Molsheim, possède chien rôdeur - Tél. 06 66 66 25 17

Emploi

■ Homme 35 ans, domiciliation centrale, formation garde-chasse particulier, piéteur, examen initial de la venaison, chef de traque et bricoleur cherche poste de garde-chasse particulier. Idéalement temps plein, étudie toute proposition - Tél. 06 72 02 84 37

Divers

■ Cherche garde-chasse motivé pour petit territoire de plaine à l'ouest et à proximité de Strasbourg. Arrêté d'aptitude GC et agrément piéteur demandés. Débutant ou jeune chasseur accepté - Tél. 06 87 54 19 87

■ Vends veste RIDGELINE MONSOON CAMO taille L. Etat neuf. Prix : 120€ - Tél. 06 61 57 22 61

Éphéméride

Le tir est autorisé dans la fourchette des heures indiquées ci-dessous

Décembre 2017

1 déc.	06h59	à	17h35
5 déc.	07h04	à	17h34
10 déc.	07h10	à	17h33
15 déc.	07h14	à	17h33
20 déc.	07h17	à	17h35
25 déc.	07h20	à	17h38

● 3 décembre ● 17 décembre

Janvier 2018

1 jan.	07h21	à	17h44
5 jan.	07h20	à	17h48
10 jan.	07h19	à	17h54
15 jan.	07h16	à	18h01
20 jan.	07h12	à	18h08
25 jan.	07h07	à	18h16

● 2 janvier ● 17 janvier ● 31 janvier

Février 2018

1 fév.	06h58	à	18h27
5 fév.	06h52	à	18h33
10 fév.	06h45	à	18h41
15 fév.	06h36	à	18h50
20 fév.	06h27	à	18h58
25 fév.	06h18	à	19h06

● 15 février





ACCIDENT OU MALADIE VOTRE ANIMAL DE COMPAGNIE A BESOIN DE SOINS⁽¹⁾

.....

À PARTIR DE⁽²⁾ **5,90 €** PAR MOIS
NOUS COUVRONS LES FRAIS VÉTÉRINAIRES.

Crédit  Mutuel

(1) Souscription possible pour les animaux de plus de 3 mois et moins de 8 ans sous réserve d'acceptation médicale. (2) Voir conditions auprès de votre conseiller du Crédit Mutuel. Contrats d'assurances souscrits auprès d'ACM IARD SA – Société anonyme au capital de 194 535 776 euros 352 406 748 RCS STRASBOURG – Entreprise régie par le Code des Assurances - Siège social : 34 rue du Wacken, Strasbourg.

ARMURERIE
Buffenoir



STAND DE TIR DE 100M SUR PLACE POUR LE RÉGLAGE DE VOS ARMES

EXPÉRIENCE CHEZ HOLLAND & HOLLAND AND PURDEY

DÉPOT VENTE
ARMES NEUVES
RÉPARATION
FABRICATION
MONTAGE CROCHET



36, IMPASSE DE LA GARE - 67640 LIPSHEIM

TEL : 03 88 68 16 96

info@armurerie-buffenoir.fr - www.armurerie-buffenoir.fr